



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

4 octobre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.1016

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le 04/10/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 Septembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, M. Yannick DECARA à M. Francis TAULAN, M. Gerard DELOCHE à Mme Fatima DRAOUZIA, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Catherine SILVESTRE à M. Alexandre GALLESE, M. Victor TONIN à M. Laurent DILLINGER

Excusés sans pouvoir :

Mme Patricia LARNAUDIE

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -

Proximité et Citoyenneté

Département Services aux Publics -

Développement Touristique et International

Mission Développement

Touristique et International

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 04/10/10

RAPPORTEUR : Mme Martine FENESTRAZ

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre privilégié d'échanges et de relations internationales que nous souhaitons pour la Ville d'Aix-en-Provence, il y a lieu de soutenir par des subventions, des associations qui œuvrent dans le domaine des échanges internationaux et du développement touristique.

Au titre de l'exercice 2010, je vous propose d'encourager les structures suivantes, porteuses de projets intéressants.

➤ **Portulan**

Créée en 1998 à Aix-en-Provence, l'association Portulan a pour objectif de faire connaître la langue et la culture des pays de langue portugaise. A cet effet, une subvention de fonctionnement a été attribuée en 2010 par la délégation aux Affaires Européennes.

Dans un projet intitulé « Espirito Provence », Portulan s'associe à l'association brésilienne Espirito Mundo qui cherche à mettre en relation l'Etat brésilien d'Espirito Santo avec d'autres cultures grâce à l'expression artistique relative à la musique, la littérature, le folklore, etc..

Ainsi le Festival « Espirito Provence » a accueilli 17 artistes brésiliens du 1^{er} au 6 septembre. Le programme élaboré donnait à voir plusieurs aspects de la culture brésilienne : théâtre, danse et a permis de mettre en synergie des groupes de musiciens brésiliens et français grâce aux masters class centrées sur la musique brésilienne. Compte-tenu de la dimension culturelle et internationale du projet, je vous propose un cofinancement des délégations « Culture » et « Relations Internationales ».

➤ **Polonica**

L'association Polonica très présente sur le territoire aixois souhaite dans le cadre de *l'année Chopin 2010* faire découvrir aux aixois le spectacle « Quand Chopin dansait » par Cracovia Danza.

Profitant d'une tournée européenne de la compagnie, ce spectacle est prévu le 23 octobre à la salle du Bois de l'Aune.

A noter, l'association a bénéficié également d'une subvention de fonctionnement de 1 000 € en 2010 de la délégation aux Affaires Européennes.

➤ **Comité Départemental du Tourisme**

La Ville d'Aix en Provence verse une cotisation annuelle au Comité Départemental du Tourisme (CDT13) qui a pour mission d'assurer la promotion touristique du département en France comme à l'étranger, de moderniser le tourisme en l'adaptant aux marchés, de développer la notoriété et valoriser l'image des Bouches-du-Rhône et de fédérer les acteurs institutionnels et professionnels.

A cet effet, je vous demande, me chers collègues de bien vouloir :

- DÉCIDER le versement d'une subvention exceptionnelle aux associations Portulan et Polonica et d'une cotisation annuelle au Comité Départemental du Tourisme ;
- DIRE que les crédits seront prélevés en ce qui concerne les associations sur la ligne budgétaire 92048 6745 1440 et pour la cotisation au CDT13 sur la ligne 92048 6281 1440 qui présentent les disponibilités suffisantes.

Ces propositions ont été validées en date du 7 septembre 2010.

<i>Associations</i>	<i>Subventions en 2008</i>	<i>Subventions en 2009</i>	<i>Proposition de subventions pour l'année 2010</i>
Portulan	néant	néant	2 000 € (dont 1 000 € Relations Internationales et 1 000 € Culture)
Polonica	néant	néant	2 000 €
Comité Départemental du Tourisme	762 €	néant	200 €
TOTAL			4 200 €

2010.1016 - RELATIONS INTERNATIONALES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Présents et représentés	: 54
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 08 Octobre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**